

Procès-Verbal de la Séance du 12 mars 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 12 mars à 19 heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : M. Jean-Claude BAGUET (Maire, Président de séance), Mme Pascaline BARRAY (Secrétaire de séance), Mme Noémie BERTHE, Mme Annick DUPONT, Mme Sophie FOUCAULT, Mme Dorothee GARNIER, Mme Catherine GAMICHON-NOEL, Mme Murielle CAILLEUX, M. Didier DAUBOIN, M. Patrice CAUDRON, M. Frédéric LANGLOIS, M. Cédric DEMARCY, M. Patrick LAURENT, M. Philippe PICQUE, M. Sylvain CUYER.

ORDRE DU JOUR ET DÉCISIONS

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 10 février 2026 :

Patrick LAURENT demande qu'une correction soit apportée concernant le nom de famille de Pascal VERBEKE. Cette modification sera effectuée.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 10 février 2026.

2. Convention d'occupation du domaine privé de la commune de Songeons:

M le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) souhaite aménager un accès à l'aire de camping-cars afin de mieux gérer les flux de visiteurs. Pour cela, elle demande à utiliser gratuitement une parcelle référencée cadastrale **AE 0184**, située au **5 bis rue des Sorbiers** appartenant à la commune de Songeons.

Cette mise à disposition, encadrée par une convention conforme à la réglementation, s'inscrit dans une démarche de coopération intercommunale et de valorisation touristique. La convention précise les conditions d'utilisation, notamment sa durée, son caractère précaire et les obligations de chaque partie.

Après délibération, le Conseil municipal approuve la convention, autorise le maire à la signer et accepte que la parcelle soit mise à disposition gratuitement.

3. Délibération : Eclairage Public | EP | SOUTER | Impasse des Lavandiers

M Le maire informe le Conseil municipal de la réalisation de travaux d'éclairage public Impasse des Lavandiers. Le financement est prévu via un fonds de concours avec le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60), conformément au Code général des collectivités territoriales.

Le coût total des travaux est estimé à 12 471,62 € TTC. La participation de la commune s'élève à environ 5 166,97 € après subvention.

Le Conseil municipal accepte le projet, demande au SE60 de programmer et réaliser les travaux, et autorise le versement du fonds de concours. Il précise que les travaux dépendront du calendrier du SE60 et que le paiement se fera en deux temps : 50 % avant le début des travaux et le solde à leur achèvement. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

4. Délibération : Nouvelle tarification de la Salle de la Roseraie

Prestations	Habitants Songeons	Habitants hors Commune
1 ^{ère} journée avec Cuisine	150€ ¹	250€ ¹
Journée supplémentaire	75€ ¹	125€ ¹
Personnel communal Week-end	150€ ¹	
Vin d'Honneur	150€ ¹	
Evènement familial	75€ ¹	
Manifestation festive / Réunion	50€ la ½ journée	
Réunion : sans utilisation de la cuisine et sans repas	100€ ¹	
Deuils	0€	
Associations * Limitrophes uniquement	0€	150€ ^{*1}
Commerçants de Songeons -habitants ou non Songeons	150€ ¹	

1 à ce tarif de location viendra s'ajouter la consommation d'électricité (tarif fixé à 0€30 TTC du Kw)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 14 pour, 0 contre, 0 abstentions des membres présents

5. Questions diverses :

M le Maire :

Porte à la connaissance des conseillers municipaux, la transformation de l'ADTO-SAO, désormais dénommée **INGE-OISE**.

Présente la **demande de subvention** déposée par le **Sporting Club Songeonnois**..

Reviens sur les **échanges tenus le 3 mars** relatifs à la création d'un **pôle médical**, dont l'installation est prévue au **Château « Temps de Vie »**. À cet effet, une **réunion en visioconférence** a été organisée **le lundi 9 mars à 14 heures** en ce même lieu, en présence des **responsables de la structure porteuse**. Afin de connaître les exigences de chaque professionnel une réunion toujours en visio-conférence est prévue le 16 mars à 14H, dans le but de chiffrer les travaux de cette installation.

Fait part que le comice agricole aura lieu le **13 septembre 2026**. À cette fin, les organisateurs ont été reçus en mairie ainsi qu'à la Maison Familiale Rurale (MFR) afin de mettre en place les modalités pratiques de cet événement.

Informe que les nouveaux acquéreurs du domaine d'Hétomesnil ne souhaitent pas maintenir le musée dans ses locaux actuels. À cet effet, une réflexion a été engagée en vue de sa délocalisation. Une visite a été réalisée, avec le Président du Musée Monsieur Lacour chez M et Mme de Saint-Aubin afin d'évaluer les modalités pratiques de ce projet. Par ailleurs, l'association porteuse envisage de solliciter une participation financière auprès de l'ensemble des communes membres de la CCPV, à hauteur de **2 000 euros par collectivité**. Le solde des dépenses nécessaires serait couvert par un emprunt. S'agissant de la logistique, le transport des œuvres et objets pourrait être assuré conjointement par les Jeunes Agriculteurs et par Monsieur Verbeke.

Informe de l'installation récente d'un salon de coiffure, dénommé « *Les Ciseaux de Cynthia* », Place de la Halle.

Pascaline BARRAY :

Sollicite la tenue d'une réunion des membres de la Commission Communale des Impôts Directs **avant la fin du mois de mars**. Celle-ci est programmée le mardi 17 mars 2026 à 17 h 30.

Soumet les devis établis par l'entreprise DECOLUM relatifs aux illuminations des fêtes de fin d'année. Ces propositions prévoient une mise en lumière des principaux édifices de la commune, à savoir la façade de la Mairie, l'église et la Halle. Afin d'étudier ces offres, une réunion de la commission Noël devra être organisée.

Présente l'affiche ainsi que le programme détaillé du festival de rues, prévu le **24 mai 2026**. Une réunion sera organisée prochainement afin de finaliser les modalités pratiques de cet événement.

Frédéric LANGLOIS :

Présente une synthèse des observations formulées par l'architecte des Bâtiments de France concernant les projets d'aménagement aux abords de l'église.

Présente un état des lieux concernant l'avancement des travaux du local situé route de Dieppe et en détaille le calendrier prévisionnel.

Fait part d'un mail de riverain, signalant des problèmes de ruissellement lors d'épisodes pluvieux intenses au niveau du Hameau de Riffin. À cet égard, un agriculteur local s'est engagé à installer des ballots de paille en amont, dès que possible, afin de limiter ces désagréments.

Expose la demande formulée par l'association *Les Bouts'Choux*, sollicitant la mise à disposition d'un local attenant à l'EMION. M le Maire donne son accord de principe pour cette occupation.

Salue le travail accompli par les agents techniques en matière d'entretien des espaces verts, en particulier la tonte des espaces verts.

Annonce que la **bourse aux plantes** se tiendra le **dimanche 12 avril**.

Patrice CAUDRON :

Signale que le SIAEB a adopté son budget.

Noémie BERTHE :

Revient sur l'organisation du repas des aînés, qui a réuni 136 participants dans une ambiance conviviale.

Sylvain CUYER :

Présente un bilan concernant la cession des locaux des services techniques situés rue Crignon Fleury.

Cédric DEMARCY :

S'interroge sur la présence, lundi matin, de deux camions à ordures ménagères simultanément sur le territoire communal, ne faisant pas les même rues.

Didier DAUBOIN :

Souligne la nécessité pour la commune d'Escames de replacer correctement le panneau d'interdiction aux véhicules de plus de 3 tonnes. Cette mesure permettrait d'éviter les blocages de camions rue d'Hémécourt.

Sophie FOUCAULT :

Indique que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé par le Conseil Communautaire du mardi 10 mars.

Philippe PICQUE :

Fait un retour de la plantation d'un linéaire de 100 mètres d'arbres, menée en collaboration avec l'Ecole Primaire, la Maison Familiale Rurale (MFR) et les Services Techniques. Il précise qu'à la suite de cette opération, quatre sujets ont malheureusement été dérochés.

Fin de la séance 20h15

Prochaine réunion le mardi 14 avril à 19 heures 30



A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue and black ink, arranged in a loose grid pattern. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. Some signatures are circled or underlined. The names are not clearly legible, but some appear to be 'Dupont' and 'Lambert'.